



## **Voitures de collection – CC17**

Libellé de la police

---

<b>Guide des sections</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
	<b>Procédure de réclamation</b>	<b>3</b>
	<b>Définitions</b>	<b>4</b>
	<b>La couverture</b>	<b>4</b>
	<b>Que faire en cas de perte</b>	<b>5</b>
	<b>Conditions générales</b>	<b>6</b>
	<b>Détails relatifs aux risques</b>	<b>8</b>
	<b>Véhicules à assurer</b>	<b>9</b>

---

**Introduction**

Cette assurance a été spécialement conçue pour **vos véhicules**. **Nous** souhaitons que le langage et la présentation soient clairs, car **nous** voulons que **vous** compreniez la couverture que **nous** fournissons et **vos** obligations. La plupart des mots et expressions que nous utilisons ont une signification particulière dans ce **libellé**.

Si un mot ou une expression est **en gras**, veuillez vous reporter à la section des définitions.

Il est important que **vous** lisiez attentivement ce **libellé**, ainsi que tout **avenant** et les **détails relatifs aux risques**. S'il y a une erreur, veuillez appeler **votre** assureur dès que possible.

**Nous** vous fournirons cette assurance en contrepartie de la cotisation que **vous** avez payée.

---

**Procédure de réclamation**

**Nous** sommes fiers d'offrir un service de qualité exceptionnelle, fiable et efficace pour tous **nos** clients. Les réclamations sont un élément clé du contrôle de **notre** service et, dans la mesure du possible, **nous** cherchons à trouver des solutions pour éviter qu'un problème ne se reproduise.

Si **vous** souhaitez déposer une réclamation, **vous** pouvez le faire à tout moment en nous soumettant le problème à **nous** ou à l'équipe en charge des réclamations chez Lloyd's.

**Nos** coordonnées sont les suivantes:

Hiscox Customer relations  
The Hiscox Building  
Peasholme Green  
York YO1 7PR  
Royaume-Uni

Téléphone: +44 (0)800 116 4627 (les appels vers ce numéro au Royaume-Uni sont gratuits depuis les téléphones portables et les lignes fixes); ou +44 (0)1904 681 198  
E-mail: [customer.relations@hiscox.com](mailto:customer.relations@hiscox.com).

Les coordonnées de l'équipe chargée des réclamations chez Lloyd's est la suivante:

Complaints  
Lloyd's  
One Lime Street  
Londres EC3M 7HA  
Royaume-Uni

Téléphone: 020 7327 5693  
Fax: 020 7327 5225  
E-mail: [complaints@lloyds.com](mailto:complaints@lloyds.com)  
site Web: [www.lloyds.com/complaints](http://www.lloyds.com/complaints)

Les détails des procédures de réclamation chez Lloyd's sont décrits dans un feuillet intitulé 'Your Complaint - How We Can Help' (Votre réclamation - Comment pouvons-nous vous aider) disponible sur [www.lloyds.com/complaints](http://www.lloyds.com/complaints) et également disponible à l'adresse ci-dessus.

Si **vous** n'êtes pas satisfait de la façon dont **votre** réclamation a été traitée, **vous** pouvez demander au Financial Ombudsman Service d'examiner **votre** dossier sans que cela affecte **vos** droits légaux. L'adresse est la suivante:

The Financial Ombudsman Service  
Exchange Tower  
Londres E14 9SR  
Royaume-Uni

Téléphone: 0800 023 4567 (les appels vers ce numéro au Royaume-Uni sont gratuits depuis les téléphones portables et les lignes fixes)

0300 123 9123 (les appels vers ce numéro au Royaume-Uni ne coûtent pas plus cher que les numéros commençant par 01 et 02)

E-mail: [complaint.info@financial-ombudsman.org.uk](mailto:complaint.info@financial-ombudsman.org.uk).

Le Financial Ombudsman Service est un service indépendant au Royaume-Uni pour résoudre les litiges entre les consommateurs et les entreprises fournissant des services financiers.

## Voitures de collection – CC17

Libellé de la police

---

**Vous** trouverez plus d'informations sur le Financial Ombudsman Service à l'adresse suivante:  
[www.financial-ombudsman.org.uk](http://www.financial-ombudsman.org.uk).

Dans toute communication, veuillez indiquer le numéro du **libellé** indiqué dans **les détails relatifs aux risques**.

---

<b>Définitions</b>	Les mots indiqués <b>en gras</b> sont définis ci-après et ont la même signification dans l'ensemble de la présente assurance.
<b>Montant total assuré</b>	Le montant le plus élevé que <b>nous</b> paierons pour chaque sinistre, comme indiqué dans <b>les détails relatifs aux risques</b> .
<b>Véhicule(s)</b>	Le(s) véhicule(s) et/ou les autres biens figurant dans <b>les détails relatifs aux risques</b> .
<b>Approbation</b>	Une modification des conditions du <b>libellé</b> que <b>nous</b> avons acceptée par écrit.
<b>Excédent</b>	Le montant dont <b>vous</b> êtes responsable en tant que première partie de chaque réclamation convenue.
<b>Durée d'assurance</b>	La durée d'application de cette assurance, comme indiqué dans <b>les détails relatifs aux risques</b> .
<b>Libellé</b>	Le présent document d'assurance et <b>les détails relatifs aux risques</b> , y compris les <b>approbations</b> .
<b>Détails relatifs aux risques</b>	Le document indiquant <b>votre</b> nom, <b>votre</b> adresse et les détails de <b>votre</b> assurance que nous <b>vous</b> avons envoyés lorsque <b>nous</b> avons accepté cette assurance ou suite à toute modification ultérieure de <b>votre</b> couverture, la solution la plus récente étant retenue.
<b>Nous/nous/notre/nos</b>	Syndicat 33 chez Lloyd's et d'autres assureurs qui ont des parts dans cette assurance et qui sont mentionnés dans les détails relatifs à la sécurité.
<b>Vous/votre/vos</b>	L'assuré mentionné dans <b>les détails relatifs aux risques</b> .

---

### La couverture

<b>Ce qui est couvert</b>	<b>Nous</b> assurons <b>vos</b> véhicules au(x) lieu(x) désigné(s) et dans les limites territoriales indiquées dans les <b>détails relatifs aux risques</b> , contre les pertes ou dommages physiques qui surviennent pendant la <b>durée d'assurance</b> , sous réserve des exceptions, conditions et modalités indiquées ci-dessous.
<b>Base d'évaluation</b>	Le montant assuré convenu par <b>nous</b> et indiqué dans fiche descriptive détenue par <b>nous</b> ou <b>votre</b> agent d'assurance.
<b>Coûts de réparation étendus</b>	<b>Nous</b> remettons <b>votre véhicule</b> dans le même état qu'immédiatement avant le sinistre, à concurrence de 25 % supplémentaires de la valeur du véhicule indiquée dans votre <b>police</b> , ou d'un maximum supplémentaire de CHF 100'000 (le montant le moins élevé étant retenu), si le coût de réparation de <b>votre véhicule</b> est supérieur à la somme assurée indiquée dans votre <b>police</b> .
<b>Le montant que nous paierons</b>	
<b>Perte totale</b>	En cas de perte ou de destruction d'un <b>véhicule</b> , <b>nous</b> paierons le montant assuré de ce <b>véhicule</b> comme indiqué dans la base d'évaluation ci-dessus. <b>Nous</b> considérerons qu'un <b>véhicule</b> est détruit lorsque le coût de sa réparation dépasse le montant assuré de ce <b>véhicule</b> , comme indiqué dans la base d'évaluation ci-dessus.
<b>Dommages partiels</b>	Si un <b>véhicule</b> est partiellement endommagé, <b>nous</b> nous engageons à payer les frais et dépenses raisonnables de réparation. Le montant le plus élevé que <b>nous</b> paierons au total est le montant assuré pour ce <b>véhicule</b> , tel qu'indiqué dans la base d'évaluation ci-dessus.

## Voitures de collection – CC17

Libellé de la police

Paielement intégral	Si <b>nous</b> payons la totalité du montant assuré pour un <b>véhicule</b> , <b>nous</b> en devenons alors propriétaires et nous aurons le droit d'en prendre possession.
Frais supplémentaires	<b>Nous</b> paierons les dépenses supplémentaires raisonnables et nécessaires que <b>vous</b> avez engagées pour éviter ou réduire un sinistre assuré par le présent <b>libellé</b> . <b>Nous</b> n'accorderons cette couverture que si le montant de la perte est réduit d'un montant supérieur aux frais engagés.
Montant total à payer	Le montant total le plus élevé que <b>nous</b> paierons pour chaque sinistre est le <b>montant total assuré</b> plus les frais supplémentaires décrits ci-dessus.

### Autres couvertures

Nouveaux biens  
**Nous** autoriserons une augmentation du **montant total assuré** jusqu'à 10 % pour couvrir tout véhicule ou bien supplémentaire que **vous** pourriez acquérir pendant la **durée d'assurance**, sauf indication contraire dans **les détails relatifs aux risques**. **Nous** ne le ferons que si **vous** nous parlez du nouveau bien dans les 60 jours suivant son acquisition et que vous payez une cotisation supplémentaire.

### Ce qui n'est pas couvert

**Nous** ne couvrons pas:

1. perte ou dommage causé par l'usure, la détérioration progressive, un défaut inhérent, la rouille ou l'oxydation, les mites, insectes, vermine, le gondolage, le rétrécissement, la pourriture, les champignons, moisissures ou infestations.
2. perte ou dommage causé par ou résultant de l'entretien, de réparations, de rénovations, de restaurations, de modifications ou de tout processus similaire.
3. perte ou dommage causé par ou résultant de l'aridité, de l'humidité, de l'exposition à la lumière ou à des températures extrêmes, qu'elles soient d'origine naturelle ou non. Cette exception ne s'applique pas aux pertes ou dommages directement causés par une tempête, le gel ou un incendie.
4. diminution de la valeur.
5. défaillances mécaniques ou électriques ou pannes.
6. le montant de l'**excédent** indiqué dans **les détails relatifs aux risques** pour chaque sinistre.
7. perte ou dommage survenant alors qu'un **véhicule** est:
  - a. conduit par une personne qui ne détient pas ou n'est pas autorisée à détenir un permis de conduire pour conduire ce **véhicule**;
  - b. conduit par toute personne autre que les conducteurs désignés dans **les détails relatifs aux risques** comme étant autorisés à conduire, sauf si un **véhicule** est sous la garde ou le contrôle d'un membre du commerce automobile pour entretien ou réparation;
  - c. utilisé pour une course, un rallye, des tests de vitesse, les courses en montagne ou les essais; ou
  - d. loué ou utilisé à des fins monétaires ou autres.
8. perte ou dommage si la limite de kilométrage maximale indiquée dans **les détails relatifs aux risques** a été dépassée.
9. perte ou dommage directement ou indirectement causé par ou résultant:
  - a. d'un rayonnement ionisant ou d'une contamination par radioactivité provenant de tout combustible nucléaire ou de tout déchet nucléaire ou de la combustion de combustible nucléaire;
  - b. de propriétés radioactives, toxiques, explosives ou autres propriétés dangereuses ou contaminantes de toute installation nucléaire, réacteur ou autre assemblage nucléaire ou composant nucléaire associé;
  - c. de toute arme ou tout dispositif utilisant une fission atomique ou nucléaire et/ou une fusion ou toute autre réaction ou force ou matière radioactive similaire;

## Voitures de collection – CC17

Libellé de la police

- d. de propriétés radioactives, toxiques, explosives ou autres propriétés dangereuses ou contaminantes de toute matière radioactive; ou
  - e. de toute arme chimique, biologique, bio-chimique ou électromagnétique.
10. les pertes ou dommages directement ou indirectement causés par ou résultant d'une guerre, d'une invasion, d'un acte commis par des ennemis étrangers, d'hostilités (que la guerre soit déclarée ou non), d'une guerre civile, d'une rébellion, d'une révolution, d'une insurrection, de forces militaires ou d'une usurpation du pouvoir, sauf si le **véhicule** est acheminé par voie aérienne ou maritime.
11. perte ou dommage causé par ou résultant de la confiscation ou de la prise d'un **véhicule**, ou délibérément endommagé ou détruit, par ou sous l'ordre d'une autorité gouvernementale, publique ou locale.
12. toute réclamation d'indemnisation pour laquelle **vous** auriez droit à un paiement dans le cadre d'une autre assurance si ce **libellé** n'existait pas.

---

### Que faire en cas de sinistre

**Vous** devez vous conformer aux obligations énoncées dans les conditions de réclamation suivantes. Si **nous** déterminons que toute réclamation que **vous** faites en vertu du présent **libellé** a été affectée directement par **votre** manquement à l'une des conditions de réclamation suivantes, **nous** pouvons refuser **votre** réclamation ou réduire le montant de tout paiement que **nous** verserons au titre de la réclamation.

Comment faire une réclamation

**Vous** devez nous informer ou informer **votre** agent d'assurance dès que possible de tout sinistre que **vous** pourriez devoir réclamer dans le cadre de cette assurance. Si **vous** pensez qu'un crime a été commis, **vous** devez également en informer la police et obtenir un numéro de référence pour le crime.

**Vous** devez prouver que la perte ou le dommage s'est produit et coopérer pleinement avec **nous** en vue de l'examen de **votre** réclamation.

## Voitures de collection – CC17

Libellé de la police

Recouvrer un paiement au titre d'un sinistre	<b>Nous</b> pouvons entamer des procédures en <b>votre</b> nom, mais à <b>nos</b> frais, pour recouvrer à <b>notre</b> profit le montant de tout paiement que <b>nous</b> avons effectué en vertu du présent <b>libellé</b> . <b>Vous</b> devez <b>nous</b> fournir toute l'assistance dont <b>nous</b> pourrions raisonnablement avoir besoin à cette fin.
Biens récupérés	Si <b>nous</b> récupérons un ou plusieurs <b>véhicules</b> après que <b>nous</b> ayons réglé une réclamation, <b>nous vous</b> écrirons à <b>votre</b> adresse de correspondance indiquée dans <b>les détails relatifs aux risques</b> et <b>vous</b> pourrez <b>nous</b> le(s) racheter dans un délai de 90 jours. <b>Nous</b> facturerons: <ol style="list-style-type: none"><li>le montant que nous avons réglé pour <b>votre</b> réclamation plus les intérêts; ou</li><li>la valeur de marché du bien au moment où nous l'avons récupéré;</li></ol> la valeur la moins élevée sera retenue.
Fausse déclarations	Si <b>vous</b> avez essayé d'abuser de <b>notre</b> confiance en <b>nous</b> donnant délibérément de fausses informations ou en présentant une réclamation frauduleuse au titre de ce <b>libellé</b> , alors: <ol style="list-style-type: none"><li><b>nous</b> serons en droit de <b>vous informer</b> de la résiliation <b>du libellé</b> à compter de la date de tout acte ou réclamation frauduleux ou de la fourniture de ces fausses informations;</li><li><b>nous</b> serons en droit de refuser d'effectuer tout paiement en vertu du <b>libellé</b> au titre de toute réclamation faite ou de toute perte survenant après la date de tout acte ou réclamation frauduleux ou de la fourniture de ces fausses informations;</li><li><b>vous</b> devez rembourser tous les paiements que <b>nous</b> avons déjà effectués relativement à des réclamations faites ou des pertes survenues après la date de tout acte ou réclamation frauduleux ou de la fourniture de ces fausses informations; et</li><li><b>nous</b> serons en droit de conserver toutes les cotisations payées.</li></ol> Cela n'affecte pas <b>vos</b> droits en ce qui concerne toute réclamation ou perte survenue avant la date de tout acte ou réclamation frauduleux ou de la fourniture de ces fausses informations.

---

## Conditions générales

Un entretien raisonnable	<b>Vous</b> devez prendre des mesures raisonnables pour protéger <b>votre</b> ou <b>vos véhicules</b> contre la perte ou les dommages et pour les maintenir en bon état. Si <b>vous</b> faites une réclamation dans le cadre de cette assurance et que <b>nous</b> déterminons que la perte ou le dommage qui a entraîné une réclamation a été causé ou affecté directement en raison de <b>votre</b> manquement à <b>vos</b> obligations en vertu de la présente condition, <b>nous</b> pouvons refuser de régler <b>votre</b> réclamation ou réduire le montant de tout paiement que nous verserons pour la réclamation.
Protections	<b>Vous</b> devez <b>vous</b> assurer que toutes les protections physiques qui <b>nous</b> ont été notifiées au(x) lieu(x) énuméré(s) dans les <b>détails relatifs aux risques</b> sont activées lorsque ce(s) lieu(x) est(sont) laissé(s) sans surveillance. <b>Vous</b> devez vous assurer que tous les systèmes d'alarme incendie et de sécurité qui <b>nous</b> ont été notifiées au(x) lieu(x) énuméré(s) dans les <b>détails relatifs aux risques</b> sont activées lorsque ce(s) lieu(x) est(sont) laissé(s) sans surveillance. <b>Vous</b> devez également <b>nous</b> en informer dès que possible si, pour quelque raison que ce soit, un système ne fonctionne pas correctement. <b>Nous</b> pourrions alors modifier les conditions générales de cette assurance. Tous les systèmes doivent être régulièrement contrôlés sous contrat par une société réputée au moins une fois par an. <b>Vous</b> devez <b>vous</b> assurer que les <b>véhicules</b> qui ne sont pas sous surveillance soient dans un lieu verrouillé et sécurisé. Les clés doivent être retirées si personne ne se trouve dans le <b>véhicule</b> . Si <b>vous</b> faites une réclamation dans le cadre de cette assurance et que <b>nous</b> déterminons que la perte ou le dommage qui a entraîné une réclamation a été causé ou affecté directement en raison de <b>votre</b> manquement à <b>vos</b> obligations en vertu de la présente

## Voitures de collection – CC17

### Libellé de la police

condition, **nous** pouvons refuser de régler **vous** réclamation ou réduire le montant de tout paiement que nous verserons pour la réclamation.

#### Annulation

**Vous** pouvez annuler ce **libellé** en nous écrivant:

1. dans les 14 jours suivant la signature de la présente assurance ou la date de réception de **vous** **libellé**, la date la plus tardive étant retenue, et recevrez un remboursement intégral de la cotisation si **vous** n'avez pas effectué de réclamation; ou
2. à tout moment après les 14 premiers jours suivant la signature de la présente assurance ou la réception de **vous** **libellé**, la date la plus tardive étant retenue, **nous** vous restituerons toute cotisation que **vous** avez réglée pour toute **durée d'assurance** restante, à condition que **vous** n'avez pas fait de réclamation.

**Nous** pouvons annuler ce **libellé** en **vous** envoyant un préavis de 30 jours par courrier recommandé à **vous** adresse de correspondance indiquée dans **les détails relatifs aux risques**. **Nous** ne le ferons qu'en cas de raison valable. **Nous** restituerons toute cotisation que **vous** avez réglée pour toute **durée d'assurance** restante.

#### Tiers

Ce **libellé** est uniquement entre **vous** et **nous**. Aucune disposition du présent **libellé** n'a pour but d'offrir à une autre personne un avantage quelconque en vertu du présent **libellé** ou le droit de faire respecter une quelconque condition de cette assurance.

#### Assurés conjoints

S'il y a plus d'un assuré mentionné dans les **détails relatifs aux risques**, le montant total que **nous** réglerons ne dépassera pas le montant que **nous** serons tenus de régler à l'un **d'entre vous**.

#### Informations

Pour justifier l'acceptation de cette assurance et pour fixer les conditions et la cotisation, **nous nous** sommes basés sur les informations que **vous nous** avez fournies. Lorsque **vous** répondez à des questions, **vous** devez **vous** assurer que toutes les informations fournies sont exactes et complètes.

#### Fausse déclaration

Si **nous** établissons que **vous nous** avez fourni de fausses informations de manière délibérée ou imprudente, **nous** traiterons cette assurance comme si elle n'avait jamais existé et déclinons toutes les réclamations.

Si **nous** établissons que **vous** avez fait preuve de négligence en **nous** fournissant les informations sur lesquelles **nous nous** sommes basés pour accepter cette assurance et fixer ses conditions et sa cotisation, nous pouvons:

1. traiter cette assurance comme si elle n'avait jamais existé et refuser de régler toutes les réclamations et de restituer la cotisation payée. **Nous** ne le ferons que si **nous vous** avons fourni une couverture d'assurance que **nous** n'aurions pas proposée autrement;
2. modifier les conditions de **vous** assurance. **Nous** pouvons appliquer ces conditions modifiées comme si elles avaient toujours été en vigueur si une réclamation d'indemnisation a été affectée par **vous** négligence; ou
3. annulez **vous** **libellé** conformément aux conditions d'annulation.

**Nous** ou **vous** agent d'assurance **vous** écrirons si **nous**:

4. avons l'intention de traiter cette assurance comme si elle n'avait jamais existé; ou devons modifier les conditions de **vous** **libellé**.

#### Changement de situation

**Vous** devez **nous** informer dès que possible de toute modification apportée aux informations que **vous nous** avez communiquées. **Vous** devez également **nous** tenir au courant si **vous** avez fait faillite ou si vous avez été condamné pour un crime pendant la **durée d'assurance**.

Lorsque **nous** serons informés d'un de ces changements, **nous** vous dirons si cela affecte **vous** **libellé**. Par exemple, **nous** pouvons annuler **vous** **libellé** conformément aux conditions d'annulation ou modifier les conditions **de vous** **libellé**.

Si **vous** ne nous informez pas d'un changement, cela peut affecter toute réclamation que **vous** faites ou entraîner l'invalidité de **vous** assurance.

#### Droit applicable et juridiction compétente

À moins qu'une autre loi ne soit convenue dans **les détails relatifs aux risques**, cette assurance est régie par le droit anglais. En cas de litige, elle ne sera traitée que par les tribunaux d'Angleterre et du pays de Galles, sauf si une autre juridiction est convenue dans **les détails relatifs aux risques**.

**Détails relatifs aux risques**

Numéro de libellé:

Adresse de correspondance:

Durée d'assurance:

Du:

Au:

Lieu(x) désigné(s) où les véhicules sont entreposés:

Véhicules et/ou autres biens:

Comme indiqué dans la liste ci-jointe.

**Couverture****Véhicules tels que numérotés dans la liste ci-jointe****Franchise pour chaque sinistre**

1. Au(x) lieu(x) désigné(s) uniquement

2. À l'endroit ou à l'extérieur du ou des lieux désignés (sauf sous propre initiative)

Limites territoriales

3. Sous propre initiative

Limites territoriales

Kilométrage maximum par véhicule et par an

Montant total assuré:

Excédent:

Conducteurs désignés:

Cotisation:

Droit et juridiction:

